

ASSEMBLÉE NATIONALE

28 août 2018

ÉQUILIBRE DANS LE SECTEUR AGRICOLE ET ALIMENTAIRE - (N° 1175)

Commission	
Gouvernement	

Non soutenu

AMENDEMENT

N ° 270

présenté par
M. Cinieri

ARTICLE 14 SEPTIES

Supprimer les alinéas 2 à 6.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement vise à suppression les alinéas qui étendent l'interdiction franco-française de tous les néonicotinoïdes aux substances ayant des modes d'action identiques.